

Envoi par recommandé/Envoi par courrier électronique
votre nom et adresse

*nom et adresse du fournisseur
lieu, date*

Objet : Notification du refus de placement du compteur à budget/ du refus de l'activation de la fonction prépaiement

Référence : *numéro de facture/ référence dossier contentieux*

Numéro de client : *XXXX (indiquez votre numéro de client)*

Madame, Monsieur,

Par la présente, je vous notifie mon refus de placement d'un compteur à budget et mon refus de l'activation de la fonction prépaiement pour l'électricité et le gaz (*éventuellement supprimer une des énergie*) à l'adresse *XXXXXXXXXXXXX (indiquez votre adresse)*.

Le cas échéant, je vous demande d'annuler immédiatement la demande de placement de compteur à budget et/ou la demande d'activation du prépaiement auprès de mon gestionnaire de réseau de distribution, conformément à votre obligation.

Voici les références légales me permettant de refuser le compteur à budget et l'activation du prépaiement :

- Article 31 bis §6 de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 30 mars 2006 relatif aux obligations de service public dans le marché de l'électricité
- Article 34 ter §6 de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 30 mars 2006 relatif aux obligations de service public dans le marché du gaz
- Article 33bis/1 du Décret relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité
- Article 31ter§2 du Décret du 19 Décembre 2002 relatif à l'organisation du marché régional du gaz
- Article 112 de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 15 décembre 2022 modifiant les arrêtés du Gouvernement wallon du 30 mars 2006 relatifs aux obligations de service public dans le marché de l'électricité et du gaz et l'arrêté du Gouvernement wallon du 17 juillet 2003 relatif à la commission locale pour l'énergie



Pourriez-vous me confirmer l'annulation de la demande de placement de compteur à budget et/ou d'activation du prépaiement dès que possible si une telle demande a déjà été introduite ?

Ce courrier ne constitue en aucun cas une reconnaissance qui pourrait diminuer mes droits ou augmenter mes obligations.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

(votre nom)

(signature)



Avertissement : La législation est en perpétuelle évolution. Malgré une procédure rigoureuse, Energie info Wallonie ne peut garantir la mise à jour permanente des documents. Veillez à adapter le document à votre situation personnelle.

Energie Info Wallonie
Rue du Lombard 8 bte2 • B-5000 Namur (Belgique)
info@energieinfowallonie.be
081/24.70.10

www.energieinfowallonie.be